

Le lancement de l'Association de Défense des Consommateurs de France

Le 25 avril est apparu dans le paysage l'Association de défense des Consommateurs de France. Elle remplace l'ADC Lorraine. Ce changement est apparu comme indispensable au vu du nombre d'adhérents et de dossiers que nous gérons hors de notre région.

Vous trouverez dans la présentation ci-dessous les grandes lignes de ce changement important.

La présentation de l'ADC France

Il est important de souligner que nous ne changeons rien dans notre fonctionnement. Cela concerne le fonctionnement interne ou les relations avec les consommateurs. Il s'agit simplement d'adapter notre nom à notre activité. Pour les adhérents, rien n'est modifié et en particulier sur le montant ou le terme de l'adhésion.

Par contre, ce nouveau site nous offre beaucoup plus de capacités et surtout nous a permis de totalement réorganiser notre activité internet.

Vous trouverez dans l'onglet "s'informer" une partie "médias"

Nous pouvons mettre en ligne des vidéos. Les trois conférences qui ont eu lieu le 25 avril sont téléchargeables !

Les thèmes portent sur les erreurs juridiques commises par les consommateurs, les informations sur les procédures pénales et la conférence avec Madame CASTANET, Directrice de la relation avec les particuliers de l'AMF et le Centre Européen des Consommateurs.

Vous pourrez aussi découvrir la vie quotidienne au XIXème siècle dans notre département ! Nous avons mis en ligne 950 textes ! Vous allez avoir des surprises ! Cette partie est accessible avec le lien ci-dessous :

<https://curiositesdupasse.adcfrance.fr/>

Notre association est curieuse et explore beaucoup de domaines. Vous allez pouvoir le découvrir !

Bienvenue dans une association qui agit toujours dans le sens de vos intérêts sans esprit mercantile. Le contenu de ce site va vous montrer que ce ne sont pas que des mots !

Cordialement

Guy GRANDGIRARD

Président ADC France.